

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
MINISTERE DELEGUE  
CHARGE DE L'ENERGIE ET DES MINES

CABINET  
DIRECTION GENERALE  
DE L'ENERGIE

N° 105 /PR/MDEM/CAB/DGE/P2/2022

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

AA  
CS LF  
Président CCS  
9/29-08-2022

Lomé, le 25 AOU 2022

*Le Directeur Général*

*A*

Monsieur le Directeur du Centre  
d'Excellence Régional pour la  
Maîtrise de l'Electricité (CERME)

LOME

Objet : Désignation du point focal pour le CCS du CERME

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre correspondance référencée n° 111/CERME/UL/AA-202 relative à la demande de désignation du point focal pour le CCS du CERME et nous vous en remercions.

A cet effet, nous avons l'honneur de vous informer que **Monsieur ASSIH Hodabalo**, chargé d'étude énergie renouvelable hors réseau et efficacité énergétique, tél : +228 90 18 13 98, e-mail : [naxy90@yahoo.fr](mailto:naxy90@yahoo.fr), est désigné point focal pour le CCS du CERME.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.



*Abbas ABOULAYE*  
Abbas ABOULAYE